



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire 1 d'adoption des prévisions budgétaires 2024 et du programme triennal des immobilisations du Conseil du 24 janvier 2024 à 18h30, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Sont aussi présentes :

Madame Monique Mercier, directrice générale par intérim
Madame Patricia Larivière, directrice générale adjointe par intérim

PROJET D'ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

1.1 Lecture et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024

1.2 Publication du budget 2024

1.3 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026

1.3.1 Programme triennal des immobilisations 2024-2026

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2024-01-015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire 1 Budget et PTI du Conseil de ce 24 janvier 2024 soit ouverte à 18h30, en présence de 7 personnes.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-01-016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire 1 Budget et PTI du 24 janvier 2024 soit adopté tel que déposé par la directrice générale par intérim, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

2024-01-017

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Revenus	2024
Taxe foncière générale	1 767 025\$
Taxe spéciale – règlement d'emprunt	64 440\$
Tarifification gestion des matières résiduelles	243 886\$
Tarifification boues septiques	110 088\$
Permis de séjour – roulottes	24 320\$
Tarifification – Police (50%)	91 573\$
Tarifification - Service incendie (50%)	
Tarifification - Centre d'urgence 911	71 680\$
Paiements tenant lieu de taxes	6 847\$
Transferts gouvernementaux	867 176\$
Autres revenus/Intérêts	247 440\$
TOTAL DES REVENUS	3 494 476\$
<hr/>	
Administration générale	724 202\$
Sécurité publique	330 751\$
Transport	1 396 252\$
Hygiène du milieu	452 572\$
Santé et bien-être	3 000\$
Aménagement, urbanisme, et développement	151 793\$
Loisirs et culture	259 726\$
Frais de financement	91 002\$
Remboursement de capital	64 678
Activités d'investissement	20 000\$
Affectations	(11 889)\$
Excédent affecté	12 389\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	3 494 476\$
<hr/>	
Évaluation imposable utilisée	231 113 255\$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 telles que présentées ci-haut.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-01-018

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2024, tel que présenté par le maire, dans les panneaux municipaux, sur le site web, la page Facebook de la Municipalité et dans un journal local;

QUE la copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

ADOPTÉE

2024-01-019

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'une municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec l'article 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations représente ce que le Conseil prévoit effectuer comme projets et dépenses pour les années 2024 à 2026;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2024 à 2026 tel que présenté par le maire, Monsieur Laurent Fortin.

Période de questions

2024-01-020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire 1 Budget et PTI du Conseil de ce 24 janvier 2024, soit close à 18h55.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Laurent Fortin
Maire

Monique Mercier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Madame Monique Mercier, directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2024.

Monique Mercier
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim